



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 Janvier 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Janvier 1998

**Maisons Communales de Services Publics - Maisons Communales de la
Citoyenneté - Dispositif Cadre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il convient en ce début d'année 1998 de poursuivre la mise en oeuvre de l'objectif de renforcement du dispositif global de proximité par l'intermédiaire des Maisons Communales de Services Publics et des Maisons Communales de Citoyenneté.

1°) A ce titre, je vous propose un objectif de réalisation de cinq Maisons Communales de Services Publics dans les trois ans qui viennent ce qui représente une surface d'environ 600 m² à 700 m² d'où une enveloppe prévisionnelle de 4 à 5 millions de francs.

Un concept a été défini (document ci-joint), il sera adapté, aux spécificités des quartiers quant aux services à développer et sera susceptible d'évoluer pour tenir compte des enseignements recueillis après les premières expérimentations.

Les Maisons Communales de Services Publics serviront également de lieu de rattachement aux agents polyvalents de proximité travaillant dans le secteur.

Un cahier de charges programme sera élaboré pour chacune des opérations envisagées à partir duquel sera lancée la consultation de maîtrise d'oeuvre.

La Ville pourra s'appuyer suivant le lieu et/ou le programme général envisagé sur le quartier sur différents opérateurs.

D'ores et déjà, dans le programme 98, deux maisons doivent être étudiées en priorité dans les quartiers sensibles :

- l'une à la Tour Chabot avec pour site pressenti, une partie de l'Ecole Ernest PERROCHON aujourd'hui non occupée,
- l'autre au Clou Bouchet sur un terrain en bordure de la rue Jules Siegfried à proximité de la Place Auzanneau dont la réhabilitation va débiter.

2°) Concernant les Maisons Communales de la Citoyenneté, et sur la base de ce que nous connaissons, avec les équipements municipaux gérés par l'Association des Maisons Pour Tous, je vous propose un programme sur trois ans comportant les mêmes engagements financiers que pour les Maisons Communales de Services Publics.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- acter dans le cadre de la programmation 1998 le lancement de ces deux premières opérations dont le cahier des charges programme vous sera présenté au prochain conseil municipal du 27 février 1998

- de désigner la SEMIE qui oeuvre aujourd'hui dans les quartiers sensibles à des actions de dynamisation comme opérateur de ces deux premiers projets.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

